La Grèce accusée de refouler les migrants en pleine mer, au mépris du droit international. “Les garde-côtes ne sont pas un service d’accueil”, a réagi le PM grec

13/07/2021 à 22h25



Les garde-côtes grecs ont encore bloqué les embarcations de demandeurs d’asile. Au mépris des risques et du droit international.

Cela fait deux ans que les gardes-côtes grecs, mais aussi des fonctionnaires européens de l’agence Frontex qui les épaulent, sont accusés de procéder à des interceptions illégales en mer de migrants, refoulés ensuite vers la Turquie. Dans un livre noir remis fin 2020 aux institutions européennes, l’ONG Border violence monitoring network a recensé 12 600 cas en Méditerranée.

La pression mise sur Athènes par les ONG de défense des droits humains, et plus mollement par l’Union européenne, ne semble pas avoir d’effet. L’*AFP* vient ainsi d’authentifier le

témoignage et la vidéo transmis par un Camerounais de 39 ans.

Le 10 juin 2021, à quelques minutes du rivage de l'île grecque de Kos, la barcasse où se trouvent Tchinda et trente demandeurs d'asile, est stoppée par un navire militaire. *Il a été rejoint par deux plus petits bateaux. Les garde-côtes nous criaient de rentrer chez nous*. Sur les vidéos de Tchinda, on voit des hommes en uniforme, avec des barres de fer, entourer l'embarcation des migrants. *Ensuite, les bateaux ont créé des vagues pour nous éloigner vers les eaux turques. Heureusement, personne n'est tombée à l'eau.*

Une réalité que nie le Premier ministre Kyriákos Mitsotakis, non sans cynisme : *Refoulement ? Ce mot n'existe pas dans mon vocabulaire*, a-t-il dit début juillet. *Nos garde-côtes ne sont pas un service d'accueil. Ils sont là pour garder nos frontières.*

Ouest-France